

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2
- D.612-1 à D.612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,
- D.613-38 à D.613-50 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Pour les demandes d'inscription au titre de l'année universitaire 2021/2022, sont nommés en tant que membres de la commission d'examen des vœux pour le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires :

Admission sur titre (Concours D et DE)

Jury d'admission sur titre (concours D) dans la filière Agronomie :

- Guido RYCHEN, Professeur des Universités, Directeur de l'ENSAIA – **Président de la commission**
- Séverine PIUTTI, Maître de conférences
- Christophe SCHWARTZ, Professeur des universités

Jury d'admission sur titre (concours D) dans la filière Industries Alimentaires :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités

Jury d'admission sur titre (concours D) dans la filière Production Agroalimentaire :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Bruno EBEL, Maître de conférences
- Jérémy PETIT, Maître de conférences
- Emmanuel RONDAGS, Maître de conférences

Jury d'admission sur titre (Concours DE) :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Catherine HUMEAU, Professeur des universités, Responsable des Relations Internationales
- Stephan JURJAN, Maître de conférences, Chargé des Partenariats Internationaux
- Delphine LAURANT, Chargée des Relations Internationales



Passerelle interne à l'Université de Lorraine

Passerelle IPA avec l'IUT de Nancy-Brabois et de Yutz-Thionville :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Bruno EBEL, Maitre de conférences
- Jérémie PETIT, Maitre de conférences
- Emmanuel RONDAGS, Maitre de conférences
- Invité : 1 représentant de l'IUT

Passerelle 1A IA avec l'IUT de Nancy-Brabois et de Yutz-Thionville :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités
- Invité : 1 représentant de l'IUT

Passerelle 1A IA avec l'IUT de Nancy-Brabois et de Yutz-Thionville :

- Guido RYCHEN, Professeur des Universités, Directeur de l'ENSAIA – **Président de la commission**
- Yves LE ROUX, Professeur des universités
- Invité : 1 représentant de l'IUT

Accords de partenariat et de double-diplôme :

Double diplôme d'ingénieur avec l'ENSIC :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités

Double-diplôme avec la Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech et l'Ecole Privée Polytechnique d'Agadir :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Catherine HUMEAU, Professeur des universités, Responsable des Relations Internationales
- Delphine LAURANT, Chargée des Relations Internationales

Accord de double diplôme avec la faculté de Pharmacie de Nancy (Pharma+) :

- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études – **Président de la commission**
- Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités
- Cyril FEIDT, Professeur des universités
- Invité : Xavier BELLANGER, Maitre de conférences (Faculté de Pharmacie)

Réseau n+i :

- Guido RYCHEN, Professeur des Universités, Directeur de l'ENSAIA – **Président de la commission**
- Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur d'études
- Catherine HUMEAU, Professeur des universités, Responsable des Relations Internationales
- Stephan JURJAN, Maitre de conférences, Chargé des Partenariats Internationaux
- Delphine LAURANT, Chargée des Relations Internationales

Cette commission définit :

- les modalités et les critères d'examen des candidatures et propose au président de l'université les réponses à faire aux candidats.

Elle est également :

- chargée de proposer au Président, dans le cadre des dispositions des articles D.613-38 à D.613-50, la validation d'études, de l'expérience professionnelle et des acquis personnels en vue de l'accès en formation pour les étudiants ne disposant pas du titre requis.

Article 2 :

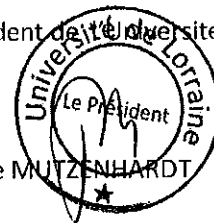
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 30 octobre 2020

Le Président de l'Université de Lorraine



Pierre MUTZENHARDT

15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022